

# SOMMAIRE

---

AVANT-PROPOS .....	7
LES NOTIONS FONDAMENTALES .....	15

---

## **CHAPITRE 1** **QUE FAIRE EN FONCTION DE MON STATUT ACTUEL ?**

JE SUIS PHOTOGRAPHE NON-PROFESSIONNEL .....	21
Que signifie le terme « non-professionnel » ? .....	21
Vendre des tirages originaux .....	25
Céder des droits sur ses photos .....	30
Vendre des tirages ordinaires, cartes postales ou posters .....	31
Proposer ses services pour la couverture d'un mariage ou d'un événement.....	32
Publier des photographies dans un journal ou un magazine .....	33
Puis-je accepter une commande de photos scolaires ? .....	35
JE SUIS AUTEUR-PHOTOGRAPHE .....	37
Vendre des tirages originaux .....	37
Céder des droits sur ses photos .....	38
Vendre des tirages ordinaires, cartes postales ou posters .....	38
Proposer ses services pour la couverture d'un mariage ou d'un événement .....	39
Publier des photographies dans un journal ou un magazine .....	40
Puis-je accepter une commande de photos scolaires ? .....	41
JE SUIS ARTISAN-PHOTOGRAPHE .....	43
Vendre des tirages originaux .....	43
Céder des droits sur ses photos.....	45
Vendre des tirages ordinaires, cartes postales ou posters .....	46
Proposer ses services pour la couverture d'un mariage ou d'un événement.....	47
Publier des photographies dans un journal ou un magazine .....	48
Puis-je accepter une commande de photos scolaires ? .....	49

JE SUIS PHOTOJOURNALISTE.....	53
Vendre des tirages originaux .....	53
Céder des droits sur ses photos.....	54
Vendre des tirages ordinaires, cartes postales ou posters .....	55
Proposer ses services pour la couverture d'un mariage ou d'un événement.....	55
Publier des photographies dans un journal ou un magazine.....	55
Puis-je accepter une commande de photos scolaires ?.....	56

## **CHAPITRE 2**

### **TIRAGE ORIGINAL & 1% DIFFUSEUR**

LE TIRAGE ORIGINAL ET L'OEUVRE D'ART.....	63
Source légale.....	63
Exigences légales.....	63
Conséquences légales.....	71
Une confusion fréquente .....	75
Les tirages originaux dans la pratique .....	76
Les notions voisines : tirage d'auteur et épreuve d'artiste.....	80
LE « 1% DIFFUSEUR » .....	85
Les photographes concernés .....	85
Base légale et raison d'être.....	87
Qu'est-ce qu'un « diffuseur » aux yeux de la loi ? .....	89
Dans la pratique, comment cela fonctionne-t-il ? .....	91

## **CHAPITRE 3**

### **QUELS STATUT ET RÉGIME FISCAL CHOISIR ?**

Deux notions à ne pas confondre .....	99
Choix d'un statut et d'un régime fiscal en fonction du projet.....	102
LE STATUT AUTEUR-PHOTOGRAPHE .....	105
Micro-entreprise ou déclaration contrôlée ? .....	105
S'assujettir ou non à la TVA ? .....	111
Pourquoi l'auto-entreprise n'est-elle pas accessible aux auteurs ? .....	117
La comptabilité .....	119
La déclaration de revenus : forme et délais.....	119

La couverture sociale : assujettissement ou affiliation AGESEA.....	120
Quelques mesures fiscales avantageuses pour les artistes .....	123
Les notes d'auteur et les factures .....	145
Les cessions de droits : règles générales et exemples .....	165
Un bon agenda.....	170
Exercer en société ? .....	170
LE STATUT ARTISAN-PHOTOGRAPHE .....	173
La micro-entreprise.....	173
L'auto-entreprise .....	174
Le régime de déclaration contrôlée .....	175
Comment se matérialise le choix entre ces différents régimes ? .....	176
Pour quel régime opter ? .....	179
La comptabilité.....	180
La déclaration de revenus : forme et délais.....	181
La couverture sociale .....	182
La facturation.....	182
Les cessions de droits .....	185
Exercer en société ? .....	185
LE STATUT JOURNALISTE .....	189
Tentative de synthèse.....	189
Dans la pratique.....	194
Sur le plan fiscal.....	195
L'ENTREPRISE INDIVIDUELLE À RESPONSABILITÉ LIMITÉE (E.I.R.L.) ? .....	197
La loi du 15 juin 2010 .....	197
Ce statut sera-t-il accessible aux photographes ?.....	200
LA FORME ASSOCIATIVE.....	203
Quelques règles sur la finalité et le fonctionnement des associations.....	204
Dans quels cas fonder une association photo ?.....	205
LA DÉLICATE QUESTION DU CUMUL DES STATUTS .....	209
Je suis déjà salarié du secteur privé .....	209
Je suis déjà fonctionnaire (national ou européen) .....	211

Je suis déjà travailleur indépendant, dans une autre branche que celle de la photographie .....	214
Je suis déjà auteur photographe.....	218
Je suis déjà artisan photographe .....	219
Je suis déjà photjournaliste .....	219

## **CHAPITRE 4**

### **QUEL PRIX FIXER ? OÙ VENDRE ?**

À QUEL PRIX PUIS-JE VENDRE MES PHOTOS ? .....	225
La cession de droits.....	225
La vente de ses tirages originaux .....	229
Les prix des artisans photographes en matière de « photo sociale » .....	230
 OÙ VENDRE MES PHOTOS ? .....	 233
Comment vendre sur son site web ?.....	233
Des galeries en ligne avec possibilité de vendre ses tirages .....	235
Diffusion par le biais d'un « diffuseur d'art ».....	236
Les agences.....	238
Les « banques d'images » .....	240
Les expositions .....	241
Carte postale, poster et autres supports.....	242
La carte postale comme vecteur de communication .....	244
La diffusion dans des organes de presse.....	247
La publicité pour sa propre activité .....	249
Les réseaux réels ou virtuels .....	250

---

INSTANCES REPRÉSENTATIVES ET ORGANISMES OFFICIELS .....	254
BIBLIOGRAPHIE .....	255
REMERCIEMENTS .....	257